



## LETTRE D'INFORMATION

### ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous à travers ce dernier numéro du bulletin d'information du programme du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO).

Cette tribune m'offre la possibilité, premièrement, de dresser le bilan de la mise en œuvre du programme SIPAO, qui a démarré en septembre 2012 et qui s'achève en mai 2025, et, dans un second temps, de remercier tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice du SIPAO.

Il convient de rappeler que le programme SIPAO s'est articulé autour de plusieurs phases clés : une phase de conception (2012 - 2013), suivie d'une phase pilote (2013 - 2016), puis d'une phase de transition (2016 - 2018), avant d'entrer dans la phase actuelle de déploiement généralisé, qui s'étend de 2017 à 2025. Entièrement financé par l'Union européenne à hauteur de 38 millions d'euros depuis son lancement en 2012, le programme SIPAO a été mis en œuvre par INTERPOL avec l'objectif de renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi ouest-africains à lutter plus efficacement contre la criminalité transnationale et le terrorisme grâce à une meilleure gestion et un meilleur partage de l'information policière. Ce renforcement découle d'un ensemble d'actions complémentaires, parmi lesquelles :

- L'harmonisation et la structuration de la gestion de l'information policière aux niveaux national et régional en Afrique de l'Ouest, notamment à travers l'adoption de cadres juridiques adéquats ;
- Le développement et le déploiement d'un système numérique de gestion de l'information policière, assorti de capacités techniques et opérationnelles, facilitant la collecte, la centralisation, la gestion et le partage des données aux échelles nationale, sous-régionale et internationale ;
- Le renforcement du partage d'informations entre les forces de sécurité ouest-africaines et la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi.

Alors que le programme SIPAO touche à sa fin, une question essentielle demeure : chaque pays participant dispose-t-il désormais de l'ensemble des moyens organisationnels, techniques, humains et financiers nécessaires pour garantir la pérennité des systèmes mis en place ?



**Richard Gotwe**  
Chef du programme SIPAO

### DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
L'ANGLE SAED	3
À LA UNE	4
UN CADRE JURIDIQUE SOLIDE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE : L'HÉRITAGE JURIDIQUE DU PROGRAMME SIPAO	9
PAROLES D'ACTEURS : ILS ONT CONTRIBUÉ AU SIPAO	10
MOT DE CLÔTURE : UNE RÉUSSITE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE	12



o-o-o

Il convient de rappeler que la pérennité du système a toujours été au cœur du programme, dès son lancement, et qu'elle constituait en soi un objectif stratégique clairement identifié.

Dans cette perspective, un ultime atelier sur la pérennité des systèmes SIPAO dans les pays participants s'est tenu en marge de la dernière réunion du Comité de pilotage du programme SIPAO. Cet atelier a permis à chaque pays, en fonction de ses réalités institutionnelles et opérationnelles, d'identifier les leviers et mesures les plus pertinents parmi l'éventail de recommandations proposées, en vue d'assurer la continuité, l'efficacité et l'appropriation durable du système SIPAO.

Les échanges tenus lors de cet atelier nous confortent dans l'idée que, malgré les difficultés socioéconomiques auxquelles sont confrontés plusieurs pays participants, le SIPAO est promis à un avenir durable. Mieux encore, il devrait être renforcé et étendu, tant il est désormais solidement ancré dans l'architecture sécuritaire de nombreux États de la région.

À titre personnel, le programme SIPAO a été pour moi une aventure humaine et professionnelle débutée en mars 2017 au pied levé. Huit années d'engagement quotidien, de dévouement sans relâche, et parfois de sacrifices personnels, notamment sur le plan familial, qui se sont écoulées à une vitesse fulgurante.

Je n'y serais pas arrivé sans le soutien et l'engagement de chacun des membres de l'équipe du programme. Je remercie et salue tous ceux qui ont fait partie de l'équipe SIPAO et qui m'ont fait l'honneur d'être leur chef de programme.

Cette aventure n'aurait jamais pu être aussi productive sans l'engagement remarquable et l'appropriation pleine et entière des pays participants.

J'adresse toute ma gratitude aux ministres en charge de la Sécurité et de la Justice qui ont supervisé le programme dans leur pays respectif, ainsi qu'aux chefs des services chargés de l'application de la loi (police, gendarmerie, services des stupéfiants, immigration, entre autres) pour leur mobilisation constante.

Je remercie également chaleureusement les points de contact nationaux (SPOC) du SIPAO, les directeurs de DACORE ainsi que les administrateurs, validateurs, opérateurs et formateurs du système, dont le travail quotidien a été essentiel à la réussite du programme.

Je n'oublie pas non plus les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) INTERPOL, qui ont joué un rôle de relais stratégique entre INTERPOL et les pays, facilitant ainsi une coordination fluide tout au long de cette aventure.

Mes remerciements à la Commission de la CEDEAO, et plus particulièrement à la Direction du Maintien de la Paix et de la Sécurité régionale pour son appui, son engagement, son accompagnement et sa bienveillance. Les Drs Cyriaque Agnekethom et Abdourahmane Dieng ont notamment été d'un soutien sans faille pendant les périodes de turbulence.

Mes remerciements vont également à l'Union européenne, qui est allée au-delà de son rôle de sponsor financier en s'impliquant dans la mise en œuvre à travers ses différentes Délégations. Mention spéciale pour Anne-Catherine Claude, pour son esprit orienté solution et sa bienveillance, et pour Stéphanie Aglietti, qui nous a rejoints vers la fin. Une pensée pour Michel Laloge, qui nous a malheureusement quitté trop tôt.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers mon Organisation, INTERPOL, pour la confiance qu'elle m'a accordée en 2017 en me donnant la lourde responsabilité de diriger le programme SIPAO à un moment où celui-ci rencontrait des difficultés. Il m'a fallu apprendre très vite, comprendre les multiples dimensions de ce programme complexe et m'y engager pleinement. Je remercie sincèrement M. Jürgen Stock, ancien Secrétaire général, les Directeurs exécutifs et Directeurs qui se sont succédé et qui m'ont apporté leur soutien indéfectible, leur confiance et leur expérience précieuse : Tim Morris, Carl Alexandre, Dirk Allaerts, Laurent Grosse, Stephen Kavanagh, Cyril Gout et Peter Ambs. Ma gratitude va également à l'ensemble des équipes d'INTERPOL qui ont contribué au succès du programme : Affaires juridiques, Finances, Achats, Services généraux, PPMO, ainsi que le Bureau régional d'Abidjan. Un remerciement tout particulier à notre administrateur Finances, Tony Sakr, qui est à mes côtés depuis le début de l'aventure en 2017.

Enfin, merci à la Côte d'Ivoire de m'avoir accueilli sur son sol pendant cinq ans.

Merci, Thank You, Obrigado, شكرا

## L'ANGLE SAED

### Un exploit inédit : 3 systèmes automatisés de reconnaissance d'empreintes digitales (SAED) déployés en 3 mois dans 3 pays pilotes.

Débuté en mars 2022 grâce au soutien financier de l'Union européenne, le projet SAED du programme SIPAO d'INTERPOL, destiné à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des services de police technique et scientifique (PTS) dans les 16 pays ouest-africains, a franchi une étape remarquable au second semestre 2024.

Le Bénin, la Gambie et le Togo, identifiés comme pays pilotes, ont vu l'installation complète de la technologie SAED sur leurs territoires respectifs. Ce système d'identification automatisée par empreintes digitales (base de données criminelles intégrant également les empreintes palmaires et les traces papillaires) constitue un outil de pointe pour l'élucidation des affaires pénales et la réduction des erreurs judiciaires.

L'enjeu était ambitieux : installer trois systèmes SAED complets dans trois pays différents en un temps record. Entre octobre et décembre 2024, ce défi a été relevé par une équipe d'experts hautement qualifiés et pleinement mobilisés pour cette mission. Ce déploiement simultané, réalisé en moins de trois mois, constitue une première historique au sein d'INTERPOL. Un exploit technique, logistique et humain qu'il convient de saluer.

Pour mémoire, la société Thalès avait été retenue à l'issue d'un appel d'offres international pour fournir cette technologie, sous la supervision des experts d'INTERPOL.

Au-delà de l'aspect technologique, cette réalisation témoigne du niveau de coopération exemplaire entre les acteurs nationaux que sont les ministères de la Justice et de la Sécurité, les forces de l'ordre et les techniciens de PTS, et les partenaires internationaux. Elle ouvre la voie à une justice plus rapide, plus précise et plus respectueuse des droits fondamentaux.

Les avancées réalisées dans les pays pilotes ont été officiellement présentées lors de la 5ème réunion du Comité de pilotage et de coordination du projet SAED, tenue en présence des représentants des pays concernés, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des experts d'INTERPOL. Ce cadre stratégique a permis de dresser le bilan des progrès accomplis, de partager les bonnes pratiques et de planifier les prochaines étapes du déploiement régional.

Ce succès dans les trois pays pilotes marque une étape majeure dans le déploiement régional du projet SAED, et constitue une base solide pour l'extension progressive à d'autres États membres de la CEDEAO.



Présentation des avancées majeures du projet SAED lors de la 5ème réunion de son Comité de pilotage et de coordination

## À LA UNE

### Le Togo se dote d'une cellule d'analyse criminelle et fait un pas de plus vers un système de sécurité plus intégré et performant

Le 17 décembre 2024, le Togo a franchi une étape importante dans le renforcement de sa capacité de lutte contre la criminalité organisée transnationale avec l'inauguration officielle d'une cellule d'analyse criminelle (ANACRIM) au sein du Centre d'Information Policière du Togo (CIPT), le DACORE du Togo.

Cette réalisation est le fruit d'une collaboration exemplaire entre le programme SIPAO et le projet ENACT (Enhancing Africa's Response to Transnational Organized Crime), tous deux financés par l'Union européenne et mis en œuvre par INTERPOL.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par S. E. l'Ambassadeur Calixte Batossie MADJOLBA, ministre de la Sécurité et de la Protection civile du Togo. L'événement a réuni plusieurs personnalités de haut niveau, notamment les ambassadeurs de l'Union européenne, de la CEDEAO et de la France, soulignant l'importance stratégique de cette nouvelle unité.

Précédée de deux sessions de formation organisées par INTERPOL, la mise en place de cette unité a permis de sélectionner et de former des agents des forces de l'ordre qui en constituent désormais l'équipe fondatrice. Les équipements informatiques et les logiciels nécessaires, ainsi que les locaux abritant l'unité, ont été fournis grâce au financement du programme SIPAO.

Cette unité togolaise vient ainsi s'ajouter à un réseau de huit unités d'analyse criminelle récemment créées en Afrique avec le soutien du projet ENACT, consolidant les efforts du continent dans l'analyse stratégique du renseignement criminel.

Dans son discours de clôture, le ministre togolais a exprimé sa détermination, ainsi que celle du gouvernement, à faire de cette nouvelle unité et du SIPAO des piliers centraux de l'architecture sécuritaire du pays, au service de la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.



Inauguration officielle par S. E. l'Ambassadeur Calixte Batossie MADJOLBA

## Le Sénégal se dote d'une cellule d'analyse criminelle, franchissant une nouvelle étape dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme

Dans un contexte régional marqué par la montée des menaces sécuritaires, le Sénégal vient de franchir une étape majeure avec la mise en place, depuis février 2025, de sa cellule d'analyse criminelle (ANACRIM) au sein du Centre de recueil et d'enregistrement de données et informations policières (CREDIPOL), le DACORE du Sénégal.

Cette initiative, soutenue par INTERPOL dans le cadre du programme SIPAO et du projet ENACT, a pour objectif de renforcer les capacités techniques et analytiques des forces de l'ordre dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme. Grâce à l'appui du projet ENACT, des analystes sénégalais ont été formés en vue d'intégrer cette unité stratégique, véritable levier pour améliorer la compréhension des menaces et orienter les décisions sécuritaires.

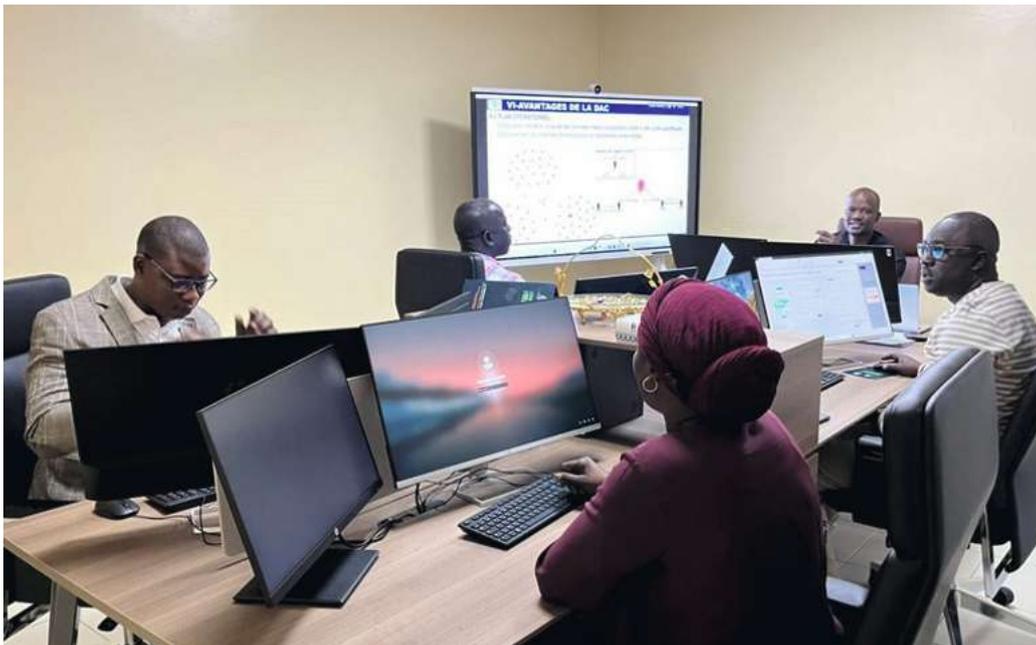
L'unité aura pour mission de produire des rapports d'analyse opérationnels sur les réseaux criminels, ainsi que des analyses stratégiques sur des phénomènes tels que le trafic de stupéfiants, la traite d'êtres humains, ou encore le financement du terrorisme. Ces productions permettront

d'éclairer les autorités dans la mise en œuvre de politiques sécuritaires fondées sur des données fiables et actualisées.

INTERPOL a fourni les équipements et outils nécessaires à la mise en place de l'unité et poursuivra son accompagnement à travers un programme de mentorat sur 12 mois, incluant conseils techniques et bonnes pratiques.

Les autorités sénégalaises, pleinement engagées, ont exprimé leur volonté de pérenniser cette structure et de continuer à investir dans ses ressources humaines et matérielles, reconnaissant son rôle central dans le renforcement de l'architecture sécuritaire nationale.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans les objectifs du programme SIPAO, en contribuant à bâtir une approche intégrée et coordonnée du renseignement criminel dans la région ouest-africaine. INTERPOL se réjouit de ce partenariat fructueux avec le Sénégal et réaffirme son engagement à accompagner les pays membres vers des dispositifs de sécurité modernes, interconnectés et résilients.



Analystes et représentants des forces de sécurité sénégalaises lors d'une session de travail au sein de la cellule d'analyse criminelle (ANACRIM) du CREDIPOL



## Visite officielle du Secrétaire général d'INTERPOL au CTIP en Côte d'Ivoire



Photo de groupe au Centre de traitement des informations policières (CTIP)

Du 18 au 19 février 2025, le Secrétaire général d'INTERPOL, M. Valdecy Urquiza, s'est rendu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour une visite officielle au cours de laquelle il a rencontré les plus hautes autorités nationales. Un des temps forts de cette mission a été la visite du Centre de traitement des informations policières (CTIP), le DACORE de la Côte d'Ivoire, mis en place dans le cadre du programme SIPAO.

Accueilli par le directeur du CTIP, le Commissaire principal Doumbia, le Secrétaire général a pu découvrir les installations à travers une présentation détaillée, suivie d'une visite guidée des infrastructures.

À cette occasion, M. Urquiza a chaleureusement félicité les autorités ivoiriennes pour leur engagement et leur rôle

programme SIPAO en Afrique de l'Ouest. Il a souligné que ce centre moderne renforcera considérablement les capacités nationales en matière de lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme, grâce à une meilleure gestion et un partage plus efficace de l'information policière.

La visite s'est conclue par la signature du livre d'or par le Secrétaire général, suivie d'une photo de groupe.

Cette visite marque une reconnaissance importante de la part d'INTERPOL à l'égard des efforts déployés par la Côte d'Ivoire, et confirme la position stratégique du CTIP dans l'architecture régionale de sécurité mise en place grâce au programme SIPAO.



INTERPOL Secretary General Mr Valdecy Urquiza gets a warm welcome from the CTIP Director, Chief Police Commissioner Doumbia

moteur  
dans  
la mise  
en  
œuvre  
du

## Atelier SIPAO à Abidjan : feuille de route pour la pérennisation des systèmes SIPAO en Afrique de l'Ouest

L'atelier sur la pérennité des systèmes SIPAO dans les pays participants, qui s'est tenu à Abidjan le 1er avril 2025, a marqué une étape stratégique alors que le projet SIPAO FED 3 touche à sa fin. Cet événement a permis de poser les fondations nécessaires à une gestion autonome, durable et efficace des systèmes mis en place dans le cadre du programme SIPAO.

Tout au long de cette journée, les représentants des pays bénéficiaires, aux côtés des partenaires institutionnels tels que la CEDEAO, l'UEMOA, l'Union européenne et INTERPOL, ont partagé leurs expériences, évalué l'état d'avancement du programme et défini les axes prioritaires pour l'avenir.

Les discussions ont ainsi mis en lumière les acquis significatifs du programme : une intégration progressive du SIPAO dans les architectures sécuritaires nationales, la consolidation des infrastructures techniques (DACORE), le développement de compétences à travers des formations ciblées et la constitution de bases de données SIPAO toujours plus interconnectées avec le système I-24/7 d'INTERPOL.

Au-delà de ces résultats, l'atelier a mis l'accent sur les défis à relever pour pérenniser les acquis. Des recommandations concrètes ont été formulées, couvrant les aspects institutionnels, techniques, budgétaires et communautaires. L'importance de l'ancrage juridique et politique, du financement durable, de l'intégration du SIPAO dans les politiques nationales de sécurité et de la valorisation des ressources humaines et technologiques a été unanimement reconnue. L'exemple de pays comme le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal a démontré qu'il était possible de suivre une dynamique de pérennisation solide, en combinant volonté politique,

rigueur technique et engagement communautaire.

Cet atelier a aussi permis de présenter des feuilles de route concrètes par groupes de pays, tenant compte de leur niveau de maturité dans la mise en œuvre du programme. L'échange d'expertise entre États membres, le partage de bonnes pratiques et la mutualisation des efforts régionaux ont été encouragés comme leviers essentiels pour renforcer la sécurité collective.

Dans cette continuité, la 11<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage du programme SIPAO, qui s'est tenue le 2 avril 2025 à Abidjan, est venue consolider la dynamique amorcée la veille. Le Comité a officiellement approuvé les recommandations formulées lors de l'atelier et a appelé à leur mise en œuvre sans délai.

En conclusion, la CEDEAO a salué l'engagement des pays participants et exprimé sa confiance dans leur capacité à assurer la continuité du programme SIPAO, à l'échelle nationale comme régionale. L'atelier d'Abidjan n'a pas seulement été l'occasion de dresser un bilan : il a jeté les bases d'une vision partagée, tournée vers l'avenir, pour faire du SIPAO un outil pérenne au service de la sécurité en Afrique de l'Ouest.



Travaux de groupe lors de l'atelier SIPAO à Abidjan



Photo de groupe prise lors de l'atelier sur la pérennité des systèmes SIPAO, qui s'est tenu à Abidjan le 1er avril 2025

o-o-o

## Cérémonie de transfert du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) à Abuja : un tournant stratégique pour la souveraineté régionale en matière de sécurité.

La cérémonie officielle de transfert du SIPAO aux autorités nationales et régionales ouest-africaines s'est tenue le 8 avril 2025 dans la salle de conférence principale de la Commission de la CEDEAO à Abuja. Ce moment historique consacre l'appropriation du système par les États de la région et renforce leur engagement collectif dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

L'événement a réuni des personnalités de haut niveau, notamment le Dr Ibrahim Gaidam, ministre nigérian des Affaires policières, S. E. Gautier Mignot, ambassadeur de l'Union européenne au Nigéria, des représentants de la Commission de la CEDEAO, ainsi que des membres des ambassades des États membres de la CEDEAO et de l'UE présents à Abuja. INTERPOL était représenté par M. Cyril Gout, Directeur exécutif des Services de police, tandis que le chef du B.C.N. du Nigéria représentait l'Inspecteur général de la police nigériane. La cérémonie a été présidée par le Dr Abdel-Fatau Musah, commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité de la CEDEAO, représentant le président de la Commission, S. E. le Dr Omar Alieu Touray.

Les interventions ont unanimement salué le partenariat exemplaire entre l'Union européenne, INTERPOL, la CEDEAO et les pays ouest-africains, soulignant que le SIPAO constituait un héritage précieux et le reflet d'un engagement politique fort en faveur de la sécurité régionale.

Les différents orateurs ont insisté sur la nécessité pour les gouvernements de la région de prendre pleinement possession du système et d'assurer sa pérennité au-delà des cycles de financement internationaux. Le transfert officiel du SIPAO ne constitue pas une fin en soi, mais marque au contraire le début d'un nouveau chapitre, dans lequel les États membres joueront un rôle de premier plan en matière de gestion et de développement du système, avec le soutien permanent d'INTERPOL.

À cette occasion, une vidéo documentaire produite avec l'appui de la Direction de la communication d'INTERPOL a été présentée. Ce film met en lumière l'impact concret du SIPAO sur le terrain, illustrant comment le système permet aux forces de police de mieux lutter contre diverses formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants et d'armes, la traite d'êtres humains, ou encore le vol et le recel de véhicules.

La cérémonie s'est conclue par la remise officielle de certificats et de plaques de reconnaissance d'INTERPOL à la Commission de la CEDEAO et aux autorités nationales. Le commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité a reçu cette distinction au nom des autorités régionales, tandis que le ministre nigérian des Affaires policières l'a acceptée au nom des États ouest-africains.

Ce transfert symbolique, riche en promesses, témoigne de la volonté commune de faire du SIPAO un outil pérenne, au service de la sécurité, de la coopération policière et de la souveraineté informationnelle en Afrique de l'Ouest.



De gauche à droite : S. E. Gautier Mignot (UE), Dr Ibrahim Gaidam (Nigéria), Dr Abdel-Fatau Musah (CEDEAO), M. Cyril Gout (INTERPOL)

# UN CADRE JURIDIQUE SOLIDE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE : L'HÉRITAGE JURIDIQUE DU PROGRAMME SIPAO

**Depuis plus d'une décennie, le programme SIPAO a accompagné les pays d'Afrique de l'Ouest dans la construction d'un cadre juridique solide, garant d'un partage de données policières à la fois efficace, sécurisé et conforme aux normes internationales. À travers un appui juridique constant, le programme a permis des avancées législatives majeures, posant ainsi les fondations d'une coopération durable dans la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.**



À l'issue de près de 13 années de mise en œuvre en Afrique de l'Ouest, le programme SIPAO peut se prévaloir d'un bilan juridique remarquable. Les pays participants ont adopté les mesures juridiques requises pour la mise en œuvre du programme, démontrant ainsi leur

engagement en faveur de la coopération et de la sécurité régionales. Cette réalisation est le fruit d'un travail acharné et d'une coopération étroite entre les pays participants et l'équipe du programme SIPAO, et constitue une étape majeure dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme dans la région.

Dès le départ, la mise en place d'un cadre juridique adéquat pour faciliter le partage de données policières entre les services chargés de l'application de la loi des pays d'Afrique de l'Ouest aux niveaux national, régional et mondial a été un élément clé pour assurer la licéité et la pérennité du SIPAO. Chaque pays participant a signé un protocole d'accord avec INTERPOL, engageant ainsi les parties à définir leurs obligations, y compris en matière de mise en place du cadre juridique requis pour la réalisation des objectifs du programme au niveau national.

Grâce à l'assistance législative apportée par le programme SIPAO, les pays participants ont adopté les réglementations nécessaires pour encadrer la création et le fonctionnement de leur SIPAO national, de leur DACORE (Centre de recueil et d'enregistrement des données SIPAO) et de leur Comité national SIPAO. Cette assistance a également contribué à protéger les données à caractère personnel faisant l'objet d'une collecte et d'un traitement dans le cadre de leurs systèmes SIPAO nationaux, garantissant ainsi le respect des droits individuels et la confidentialité des informations sensibles.

Outre l'assistance fournie aux États pour établir le cadre juridique nécessaire à la mise en œuvre du programme SIPAO au niveau national, l'une des priorités constantes du programme a été de les soutenir dans la protection des données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre de leurs systèmes SIPAO nationaux. À cet égard, sous l'impulsion et avec l'assistance du programme lorsque nécessaire, tous les pays dotés d'une autorité de protection des données à caractère personnel ont déclaré leur système SIPAO auprès de cette autorité et obtenu son avis. Les pays qui ne disposaient pas encore d'une telle autorité ont été encouragés à la créer pour procéder à cette déclaration, ce qui a été le cas pour certains d'entre eux.

Tout au long du programme, les pays dépourvus de loi sur la protection des données à caractère personnel ont été encouragés à adopter une telle législation et ont bénéficié de l'assistance du programme pour examiner leurs projets de loi respectifs. À l'issue du programme, sur les 16 pays concernés, seuls quatre n'ont pas encore adopté cette loi, mais disposent tous d'un projet de loi en cours d'élaboration ou d'adoption. Ces progrès significatifs font de l'Afrique de l'Ouest la région d'Afrique la plus avancée en matière de législation sur la protection des données à caractère personnel.

En outre, le programme a développé un guide et une brochure pour sensibiliser les utilisateurs du SIPAO aux meilleures pratiques en matière de protection des données à caractère personnel. Dans le même esprit, des sessions de formation en la matière ont été organisées à leur intention, ainsi qu'à celle des délégués à la protection des données à caractère personnel au sein des DACORE. Des formateurs nationaux ont également été formés pour assurer la pérennité de ces formations et leur déploiement auprès de l'ensemble des utilisateurs du SIPAO, renforçant ainsi les capacités de tous les acteurs concernés.

Au niveau régional, le programme SIPAO a apporté un soutien à la CEDEAO en élaborant un projet de texte communautaire visant à établir une plateforme régionale de partage des données policières, ainsi que des procédures opérationnelles standard pour son fonctionnement. Cette plateforme prometteuse est appelée à jouer un rôle clé dans le renforcement de la coopération policière entre les États membres de la région, contribuant ainsi à accroître la sécurité et à lutter plus efficacement contre les menaces transfrontalières.

Alors que nous arrivons au terme du programme SIPAO, nous sommes heureux d'avoir pu apporter notre contribution à ces efforts déployés à la fois sur le plan national et régional. Nous sommes particulièrement fiers des avancées législatives considérables qui ont été réalisées grâce à la collaboration étroite et fructueuse entre les pays participants et l'équipe du programme. Ces réalisations constituent une base solide pour la collecte et le traitement de données conformes aux normes dans les systèmes SIPAO nationaux, ainsi que pour leur partage sécurisé via la future plateforme régionale SIPAO, ouvrant ainsi la voie à une coopération policière plus efficace et à une sécurité renforcée dans la région.

## PAROLES D'ACTEURS : ILS ONT CONTRIBUÉ AU SIPAO

**Alors que le projet SIPAO FED 3 s'achève, il nous paraît essentiel de revenir sur le chemin parcouru à travers les voix de celles et ceux qui ont contribué à son succès. Plus qu'un programme, SIPAO a été une aventure humaine, riche de défis, d'enseignements et de collaborations.**

**Dans cette rubrique, la parole est donnée aux membres du personnel, partenaires et acteurs de terrain pour partager leurs souvenirs, leurs réflexions et les moments marquants de ces années d'engagement.**

**Autant de témoignages qui rendent hommage au travail accompli et tracent, peut-être, les contours des initiatives de demain.**

### M<sup>me</sup> Marina Yetongnon Edwards

*En tant que conseillère juridique du programme SIPAO depuis janvier 2020, j'ai eu l'honneur de travailler aux côtés des pays participants pour créer un cadre juridique solide pour le programme. Notre mission juridique ? Rendre le SIPAO efficace, pérenne et respectueux de la protection des données à caractère personnel.*

*Je tiens à remercier mes collègues, les pays participants et les partenaires pour leur collaboration et leur engagement. Ensemble, nous avons prouvé que la sécurité juridique est, elle aussi, un élément clé pour lutter contre la criminalité et renforcer la sécurité de la région de l'Afrique de l'Ouest et de ses habitants.*

*Mais le programme SIPAO, c'est plus que cela. C'est une famille, une communauté solidaire et dynamique, qui a su créer un esprit de travail et de collaboration unique. Je suis fière d'appartenir à cette famille SIPAO et d'avoir pu contribuer à son développement et à cette belle aventure.*

*Je suis convaincue que le programme SIPAO laissera un héritage durable dans la région. Merci à tous pour cette expérience enrichissante, pour les rencontres, les échanges et les souvenirs que nous avons partagés.*

### M. Mazama-Esso Gnalou

*En tant qu'analyste réseau au sein du programme SIPAO depuis près de trois ans, je suis aujourd'hui à l'aube d'un nouveau chapitre, avec le cœur rempli de gratitude. Gratitude envers l'Organisation, envers tous les collègues avec qui j'ai eu le privilège de travailler, et tout particulièrement envers l'équipe du DACORE de chaque pays et leurs administrateurs informatiques, véritables piliers de cette initiative.*

*Durant cette aventure professionnelle, j'ai non seulement acquis des compétences précieuses, mais aussi rencontré des personnes formidables. Les administrateurs informatiques, par leur dévouement et leur expertise, ont joué un rôle central dans le succès du programme. Grâce à eux, les*

*infrastructures SIPAO ont pu être interconnectées de manière sécurisée, permettant ainsi une disponibilité fluide et fiable de l'information.*

*Je formule le vœu que ces administrateurs s'approprient encore davantage le programme SIPAO, en le façonnant selon les priorités et ambitions propres à chaque pays membre. Leur implication durable est la clé pour inscrire ce programme dans le temps, en adéquation avec les lignes directrices nationales.*

*J'espère aussi que chaque pays poursuivra ses efforts budgétaires pour soutenir son DACORE, notamment en assurant la maintenance des équipements existants et en investissant dans le développement de sites distants, selon les besoins et objectifs locaux. Via cette dynamique, chaque pays membre pourra devenir un véritable modèle de réussite, inspirant d'autres nations dans le monde.*

*Je souhaite au SIPAO et à chacun d'entre vous un succès continu.*

### M<sup>me</sup> Charlotte Ahouty

*En tant qu'officier chargé de pays du programme SIPAO depuis mars 2021, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'accompagner la Côte d'Ivoire et la Mauritanie en veillant à rendre fonctionnels et opérationnels leurs DACORE, véritables centres névralgiques du SIPAO. Je tiens à remercier chaleureusement ces pays bénéficiaires qui m'ont accordé leur confiance et m'ont témoigné respect et considération tout au long de cette aventure.*

*Cette réussite a été rendue possible grâce à une ambiance chaleureuse et positive au sein de l'équipe. L'engagement, la détermination et la rigueur de toutes les parties prenantes ont grandement facilité notre travail quotidien.*

*Je suis fière des résultats obtenus et j'exhorte nos États à consolider et à développer les acquis. Comme le dit si bien Robin Sharma : « Tout changement est difficile au début, compliqué au milieu et magnifique à la fin ».*

## M. Bob Elliott

En tant qu'officier chargé de pays du programme SIPAO, j'ai eu le privilège d'accompagner l'évolution d'un projet ambitieux qui a transformé la manière dont les unités d'enquêtes spécialisées collectent, partagent et analysent les données policières. Grâce à la digitalisation des processus de travail au sein des services, nous avons pu renforcer l'efficacité opérationnelle, optimiser la gestion du temps et des ressources, et jeter les bases d'une lutte proactive contre la criminalité.

Ce que nous avons construit ensemble va bien au-delà des outils techniques. Nous avons posé les fondations d'une coopération solide et respectueuse des cadres juridiques, tout en permettant aux pays de s'approprier les bonnes pratiques et de les adapter à leurs réalités spécifiques. C'est cette flexibilité qui permettra à chaque nation de répondre avec pertinence aux défis sécuritaires qui lui sont propres, tout en maintenant une collaboration régionale indispensable face aux menaces transfrontalières.

Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée que certains pays, comme le Bénin, le Sénégal et le Togo, puissent bénéficier d'un appui technique pour le développement de leur cellule d'analyse criminelle. Cet accompagnement leur offrira une meilleure capacité à interpréter les données recueillies, à identifier les tendances, à anticiper les actes criminels et à intervenir de manière ciblée. L'analyse criminelle n'est pas seulement un outil, c'est une véritable force stratégique au service de la prévention.

Le programme SIPAO, c'est aussi une aventure humaine. Une communauté soudée, déterminée et animée par un même objectif : assurer la sécurité des citoyens d'Afrique de l'Ouest. Je suis fier d'avoir contribué à cette dynamique, et je suis convaincu que les fruits de ce travail collectif laisseront une empreinte durable dans la région.

Merci à tous les collègues, partenaires et pays participants pour cette collaboration enrichissante. Ensemble, nous avons prouvé que l'innovation, la coopération et une vision partagée peuvent transformer la sécurité en une réalité concrète pour nos populations.



L'équipe du programme SIPAO

## MOT DE CLÔTURE : UNE RÉUSSITE

Chères lectrices, chers lecteurs,

**Alors que se tourne une page importante de l'histoire du programme SIPAO, il est essentiel de revenir sur les principales avancées réalisées collectivement au cours de ces dernières années. Le chemin parcouru témoigne de l'engagement sans faille des autorités nationales et régionales en Afrique de l'Ouest, ainsi que du soutien constant des partenaires techniques et financiers. Voici, en quelques points, les réalisations majeures du programme :**

### 1. Un engagement politique fort en faveur de l'appropriation du SIPAO par la région :

- Dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest, les autorités nationales ont pleinement pris possession du programme SIPAO, avec un soutien politique affirmé des chefs d'État et des ministres en charge de la Sécurité. Ces derniers président souvent le Comité national SIPAO de chaque pays, réunissant les représentants de la police, de la gendarmerie, de la justice, des douanes, de l'immigration et des eaux et forêts.
- À deux reprises, les sommets des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont formulé des recommandations en faveur de l'accélération de la mise en œuvre du SIPAO.
- Durant les cinq dernières années, toutes les réunions du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO, des ministres chargés de la Sécurité et des chefs de police ont systématiquement inscrit le SIPAO à leur ordre du jour.

### 2. Une structuration juridique et une harmonisation des systèmes d'information policière :

- La quasi-totalité des pays de la région ont adopté un cadre juridique complet pour garantir la licéité et la pérennité de leur système SIPAO.
- La sensibilisation à la protection des données a été fortement accrue grâce à la mise en place de lois nationales et de commissions de protection des données, à l'enregistrement du SIPAO auprès de ces instances, à la désignation d'un officier chargé de la protection des données au sein des DACORE et à la diffusion de guides et formations spécialisés.
- Chaque système national SIPAO a été adapté aux cadres pénaux locaux.
- Une coopération juridique régionale renforcée, notamment à travers l'élaboration par la CEDEAO d'un acte additionnel et de procédures opérationnelles standard pour la plateforme régionale d'échange d'informations policières.

### 3. Une montée en puissance des capacités de gestion et de partage des données policières :

- Le système SIPAO, plateforme complète de gestion des données policières codéveloppée avec les pays de la région, constitue l'un des principaux héritages du programme. Il permet à chaque pays de numériser, sécuriser et exploiter efficacement les informations contenues dans les rapports de police, tout en facilitant leur gestion et leur partage.
- 16 pays ont lancé la numérisation des archives policières papier.
- 15 pays ont bénéficié de la rénovation de leur DACORE, 14 disposent d'un DACORE pleinement opérationnel et 14 ont connecté des sites distants à leur système national SIPAO.
- 15 pays disposent désormais d'un réseau national de formateurs instauré par le programme.
- Plus de 729 000 données policières avaient été intégrées dans le système SIPAO à début 2025, témoignant d'une appropriation concrète du système par les pays.
- De nombreux cas d'usage réussis ont été rapportés : identification de véhicules volés, de personnes recherchées, de documents falsifiés, etc.
- 15 pays ont adopté une ligne budgétaire nationale pour assurer le fonctionnement du système au-delà de mai 2025, dont 5 qui l'ont déjà effectivement dotée.
- La coopération interservices a été l'un des succès marquants du programme, comme en témoigne la présence de représentants de différentes forces au sein des DACORE.

#### 4. Une meilleure intégration dans l'architecture mondiale de l'échange d'informations policières :

- L'interconnexion entre le SIPAO et le système I-24/7 d'INTERPOL a permis aux agents de terrain de consulter directement les bases de données mondiales (documents de voyage volés, véhicules, personnes recherchées, armes, etc.) depuis n'importe quel poste de travail SIPAO.
- 14 pays sont désormais connectés à I-24/7 via le SIPAO, et certains (Côte d'Ivoire, Ghana, Mauritanie, Sénégal) ont commencé à alimenter les bases de données d'INTERPOL.

- Lors de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire, 33 000 consultations ont été effectuées dans les bases de données d'INTERPOL grâce au SIPAO, démontrant la valeur stratégique du système pour la sécurité lors de grandes manifestations.

Ces résultats illustrent le chemin accompli et jettent des bases solides pour la pérennité du programme. Ce n'est pas la fin d'un projet, mais le début d'une nouvelle ère, dans laquelle les États membres poursuivront ensemble l'édification d'un espace sécurisé, fondé sur la coopération, l'interopérabilité et la souveraineté informationnelle.

Avec toute notre reconnaissance.



L'équipe du programme SIPAO



INTERPOL

#### CONTACT

#### WAPIS PROGRAMME

[infoWAPIS-SIPAO@interpol.int](mailto:infoWAPIS-SIPAO@interpol.int)

[www.interpol.int](http://www.interpol.int)

#### AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).